

Titre du rapport : Relevé de conclusion du 5 février 2018

Rapporteur (s) : Président UBFC	Point N°3
Séance du Conseil des membres	5 mars 2018

Pour avis conforme	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour approbation	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>

Rapport :

Membres présents ou représentés :

Messieurs Alain BONNIN, Président de l'uB ; Macha WORONOFF, représentant Jacques BAHI, Président de l'UFC ; Ghislain MONTAVON, Directeur de l'UTBM ; Bernard CRETIN, Directeur de l'ENSM ; François ROCHE-BRUYN, Directeur général d'AgroSup Dijon ; Stephan BOURCIEU, Directeur général de BSB.

COMUE :

Monsieur Nicolas CHAILLET, Président d'UBFC.

Invités :

Monsieur Michel JAUZEIN, directeur du Campus de Cluny ENSAM (invité permanent),
Madame Catherine BAUMONT, Président du CAC UBFC,
Monsieur Christohe CRUZ, Vice-président chargé de la politique numérique et des systèmes d'information,
Madame Khadija CHAHRAOUI, Vice-présidente chargée de la coordination de la formation et de l'insertion professionnelle.

Ordre du jour :

1. Point d'étape SDN, projet de Datacenter régional, fiches de mission
2. Projet de Collège européen de Cluny
3. Assises de la vie étudiante
4. Membres associés
5. Primes pour animateurs d'axes ISITE-BFC
6. Projet RITM-BFC
7. Masters internationaux : rentrée 2018
8. Procédure de délivrance du doctorat par Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
9. Informations
10. Questions diverses

- a. PIA3 Grandes universités de recherche
- b. Schéma directeur de la vie étudiante

1. Point d'étape SDN, projet de Datacenter régional

a) Un point d'avancement du groupe de travail de rédaction du SDN est présenté. Conformément à la méthodologie adoptée, trois nouvelles fiches de mission sont présentées et proposées à la signature des directeurs d'établissements concernés. Chacune des fiches contient une description de la mission, des objectifs attendus et les ressources humaines identifiées afin de mener à bien cette mission. Les trois fiches de mission concernent respectivement :

- groupe de travail sur la carte PASS'UBFC ;
- groupe de travail sur la RGPD ;
- groupe de travail sur les SI scolarité.

Les fiches de missions sont approuvées et signées par les chefs d'établissements.

b) Le dossier de Datacenter régional a progressé depuis début décembre 2017 vers une proposition convergente. Il est important de montrer une volonté commune sur les infrastructures, les services et les usages. Une présentation en est faite. Le projet sera présenté le 6 février à la DGRI pour recueillir son avis.

2. Projet de collège européen de Cluny

Jean-Luc Delpuech est invité à présenter le projet du Collège européen des démocraties locales (en visioconférence). Ce projet se développe autour de 3 mots-clés : territoires (local, régional), Europe et innovation. Il n'existe pas actuellement de formations en France ni en Europe où l'on dispense à la fois des enseignements (apports de connaissance), des actions de recherche (création de connaissances) et des travaux appliqués (pratiques et dissémination des connaissances) sur la question des démocraties locales à l'échelle européenne. Le projet propose une formation post-master, ouverte à des étudiants titulaires d'un master et à des étudiants en formation continue. Les auditeurs ont la possibilité de poursuivre en thèse sous convention CIFRE grâce au partenariat avec la Comue HESAM. Sciences Po Campus de Dijon est également impliqué dans la conception du projet.

L'objet de la présentation au Conseil des membres est de valider le fait que les établissements membres et leurs laboratoires de recherche pourront prendre part à l'animation des séminaires et seront un soutien dans l'activité de recherche. F. Roche-Bruyn mentionne que le CESAER serait à cet égard un acteur utile.

Même si à terme le projet doit s'autofinancer, un soutien financier sera demandé au CRBFC pour les quatre premières années.

Le Conseil des membres approuve l'implication d'UBFC dans le projet.

3. Assises de la vie étudiante

Les assises de la vie étudiante se tiendront le 3 avril 2018. Le Conseil des membres approuve la proposition telle que décrite dans le rapport.

Une discussion s'engage à cette occasion sur le renouvellement des collèges des usagers aux CA et CAC d'UBFC.

Pour UBFC, les élections sont envisagées en mai. Plusieurs membres du conseil soulignent un problème de représentativité à cette date. En effet, les étudiants des écoles sont en très grande majorité en stage, de même que les étudiants en cycles master des universités.

4. Membres associés

Un document de travail est proposé. François Roche-Bruyn indique qu'il y avait une annexe au document d'Agreenium qu'il avait adressé et qu'il serait utile d'ajouter ce type d'annexe pour le document UBFC. Par ailleurs, un consensus se dégage sur un système de parrainage d'une demande d'association par un établissement membre.

Il est proposé de revenir sur ce sujet au prochain Conseil des membres, en intégrant les remarques formulées dans la nouvelle « Charte et procédure d'admission d'associés à UBFC par voie de convention ».

L'ESTA, qui souhaite s'associer à UBFC, a été auditionnée par le Polytechnicum.

Il serait utile de demander aux partenaires d'ISITE-BFC si ils souhaitent être associés à UBFC.

Pour Alain Bonnin, il serait peut-être nécessaire de surseoir à l'intégration de membres associés en attendant la finalisation de nouveaux statuts.

5. Primes pour animateurs d'axes ISITE-BFC

Le COPIL ISITE-BFC du 26 janvier dernier a souhaité rémunérer la fonction d'animateur d'axe ISITE-BFC, à hauteur de 2650 € par chacun des 3 animateurs éligibles :

- axe 1 : Michaël Gauthier, DR CNRS,
- axe 2 : Bertrand Schmitt, DR INRA,
- axe 3 : Olivier Micheau, DR INSERM. A noter que David Masson, PU-PH, co-animateur de l'axe 3, renonce à cette prime.

Le Conseil des membres approuve cette proposition.

6. Projet RITM-BFC

Le projet RITM-BFC est présenté. Un important travail de communication est à réaliser auprès des établissements et des équipes pour partager le projet et mobiliser la communauté.

François Roche-Bruyn fait remarquer qu'il convient d'être prudent sur les recettes attendues par l'action de l'ATP, d'un montant jugé trop ambitieux.

Les échanges avec l'ANR sont entamés, en vue de réaliser la convention de financement. Le projet de convention de financement sera présenté au Conseil des membres.

7. Masters internationaux : rentrée 2018

8 parcours de masters internationaux ouvriront à la rentrée 2018-2019 (5 parcours déjà existant auquel s'ajoutent les 3 parcours lauréats de l'AAP2 ISITE-BFC). Les modalités de candidature, capacités d'accueil, calendrier des campagnes de candidature vont être votés dans les instances.

Une remarque concerne la fermeture des applications « Mobility online » le 21 avril alors que la campagne de recrutement pour les masters internationaux a lieu du 23 avril au 23 juin.

L'ouverture du parcours de la mention « Intelligence économique » pose problème du fait des droits complémentaires nécessaires pour BSB, qui fonctionne à coûts complets. Pour une formation universitaire, les droits d'inscription sont de 250€. Cela ne permet pas de financer la formation. La solution envisagée était celle du double diplôme avec BSB. Cette solution proposée au ministère a été refusée après avis des conseillers scientifiques. Il faut donc étudier d'autres possibilités.

Le troisième AAP ISITE-BFC Masters internationaux est lancé depuis le 10 janvier, avec date de remise des projets au 7 septembre. Cela permet, d'une part, de donner davantage de temps pour la construction des projets, et, d'autre part, d'avoir les avis des établissements concernés avant le dépôt des projets par les porteurs pédagogiques : les avis des établissements sont attendus pour le 7 juillet 2018. Les porteurs sont d'ores et déjà informés qu'ils doivent travailler leur dossier avec les composantes et les VP Formation des établissements pour la construction des projets.

Il est important de noter que c'est le dernier AAP avant la fin de la période probatoire.

8. Procédure de délivrance du doctorat pour Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Pour les établissements qui délivrent le doctorat, il est obligatoire de mettre en place la procédure VAE. La procédure proposée a associé le collège doctoral et les services de Formation Continue des établissements. Les établissements gèrent les étudiants en formation continue et valident les frais d'inscription. Il serait souhaitable qu'il y ait une harmonisation des frais de Formation Continue sur le site pour le doctorat délivré par VAE.

La procédure sera renvoyée aux Conseil des membres, après modification mineure du rapport, modification liée à une circulaire qui vient de sortir.

Les membres approuvent cette procédure.

9. Informations

- Taux de signature scientifique commune dans les publications du site :
 - o en 2016 : 47 %,
 - o en 2017 : 67 %,
 - o janvier 2018 : 81 %.

- Le diagnostic territorial STRATER a été envoyé par le MESRI pour relecture et retour pour le 17 février.

- Le volet signé du contrat de site a été demandé au MESRI pour transmission aux établissements membres.

10. Questions diverses

- a) PIA3 Grandes universités de recherche : à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil des membres.
- b) Schéma Directeur de la Vie Etudiante : non abordé
- c) A. Bonnin demande que soit inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil des membres la validation du relevé du séminaire du 27 novembre 2017, ainsi que le relevé de conclusions du Conseil des membres du 8 janvier.

Prochain Conseil des Membres : 5 mars 2018.